

# Des citoyen·ne·s solidaires en prison et une milice d'extrême droite qui agit en toute liberté

jeudi 26 avril 2018, par [Attac France](#)

Le gouvernement franchit un pas supplémentaire dans sa politique migratoire indigne. Après avoir regardé passivement une bande bien organisée d'extrême droite bloquer illégalement une frontière internationale dimanche dernier au Col de l'Echelle, la police du ministre de l'intérieur Collomb a prétendu empêcher le passage au même endroit de migrant·e·s accompagné·e·s de citoyen·ne·s solidaires en provenance d'Italie. Leur but était de protéger les migrant·e·s d'exactions de cette bande d'extrême droite.

Les migrant·e·s ont pu néanmoins passer et être accueilli·e·s par les centres d'accueils solidaires installés à Briançon.

En soirée, alors que la manifestation était dissoute, les forces de l'ordre ont mené plusieurs interpellations en ville et trois personnes, un suisse, une italienne et un jeune homme ayant la double nationalité suisse et belge ont été déférées devant le procureur de Gap et ont fait l'objet d'une comparution immédiate, assistées par deux avocats commis d'office.

La circonstance aggravante de « bande organisée » étant retenue par le procureur, la peine encourue est très lourde (7 à 10 ans), ce qui a justifié la demande au tribunal de les placer sous mandat de dépôt en attendant le procès du 31 mai.

Après délibération, les juges ont prononcé la mise en détention. L'assistance en est restée abasourdie, tout comme les avocats pour qui cela représente un précédent juridique.

Aucune personne ayant participé à une marche solidaire n'avait encore jamais été mise en détention provisoire jusqu'à ce jour.

Alors que l'équipe Macron-Collomb, qui vient de se distinguer par une loi particulièrement répressive contre les migrant·e·s, pratique l'escalade dans sa politique migratoire réactionnaire en laissant faire une milice d'extrême droite, toute personne attachée à l'indépendance de la Justice et au respect des droits humains ne peut être qu'inquiète devant la même dérive répressive suivie par des magistrats du Tribunal de Gap.

Attac France exige la libération immédiate des citoyen·e·s mis en détention et l'abandon des poursuites à leur rencontre.

Elle appelle collectifs et citoyen·e·s à s'engager dans le processus des États Généraux des Migrations qui dénonce les emprunts de plus en plus fréquents du gouvernement au discours de l'extrême droite et qui promeut une autre politique migratoire, respectueuse des droits humains.

Attac soutient également la marche de solidarité avec les migrant·e·s qui part de Vintimille le 30 avril pour se rendre à Calais. A ce titre, Raphaël Pradeau, porte-parole d'Attac France, participera au départ de cette marche.